

Kristel Vandenbrande (au centre): «Le cinéma belge est un des plus intéressants au monde. Nous, nous posons la question: et après?» A gauche, Nicola Mazzanti et, à droite, Eric De Keuleneer. © DIETER TELEMANS

Dire que le cinéma belge est conservé dans un garage...

Gardienne attentive d'une des plus riches collections cinématographiques d'Europe, la Cinémathèque royale de Belgique doit se battre pour conserver son statut d'institution d'élite. *Par Mélanie Noiret*

Détentrice de toute l'histoire filmée de Belgique, la Cinémathèque royale voit, chaque année, ses subsides diminuer. Dépositaire d'un patrimoine unique mais sous-exploité, se maintenir à flot est pour elle un défi, qui l'oblige à bien des acrobaties. Nous avons rencontré les trois coauteurs de son dernier rapport annuel 2015, le président Eric De Keuleneer, le conservateur Nicola Mazzanti et la directrice adjointe, Kristel Vandenbrande. La conversation s'engage là où le bât blesse: la question du financement.

Nicola Mazzanti C'est une des trois ou quatre plus importantes cinémathèques en Europe, aux côtés de celles de Londres, de Berlin et d'Amsterdam. On a une collection importante de films, mais aussi de non-films (livres, périodiques, affiches et autres objets). On est donc une des plus riches cinémathèques d'Europe, mais surtout, une des moins exploitées. Et c'est évidemment un problème, dans le sens où nos salles sont très petites, nous n'avons pas un espace muséal convenable (joli, mais petit)... Depuis 1938, notre tradition est d'être sous-financé, toujours! (Rires.) Il faut rappeler qu'une des spécificités de la Cinémathèque royale de Belgique est d'être une fondation d'utilité publique. Autrement dit, elle ne fait pas partie du périmètre des institutions fédérales. Ce qui signifie que nous sommes indépendants, depuis toujours. Notre avantage, c'est la capacité de gérer des projets, la possibilité de diversifier les ressources, d'avoir des recettes propres, etc. Et le désavantage, c'est que le sous-financement ne permet pas les grands investissements nécessaires.

Quels investissements?

N.M. Comme toute cinémathèque, la Cinémathèque royale doit faire face à la transition numérique. Les canaux de distribution, d'exploitation contemporains et de patrimoine sont devenus digitaux. Cela implique des investissements qui ne sont pas anodins, mais aussi des politiques, des stratégies, des savoir-faire que la Cinémathèque a mis en place depuis une dizaine d'années. Nous avons été les premiers à mettre un plan en place à ce niveau. Mais le domaine du numérique coûte très cher. Le manque d'investissement se traduit également par des lacunes, alors qu'il y a une nécessité absolue d'avoir des conditions de conservation convenables pour

cette collection extraordinaire. On parle quand même de chaque image filmée en Belgique depuis 1897! Toute l'histoire cinématographique belge se trouve ici. Et ce que je vais vous dire n'est pas une blague: la moitié de notre collection se trouve dans un silo qui date des années 70, tandis que l'autre moitié est dans une ancienne usine. Dans les années 80, je voyais la Cinémathèque royale comme un exemple de modernité... Le manque d'investissement nous a fait perdre du terrain. Se dire que le cinéma belge est conservé dans un garage, c'est dur! Il y a plein de cinémathèques qui étaient comme cela il y a 15 ans. Le problème, c'est qu'entre-temps, elles se sont organisées. Nous avons perdu un cycle. Nous avons perdu le cycle de renouvellement des années 2000. Maintenant, il faut le récupérer.

Sans ces investissements, que risque-t-on de perdre?

N.M. On risque de perdre beaucoup. En ce qui concerne les collections de «non-films», on risque de ne pas les voir du tout. Des collections uniques qui peuvent pourtant agrémenter l'offre culturelle et touristique de Bruxelles, mais qui resteront sur des étagères. Nous savons très bien que, sur le moyen terme, dans 5 ou 6 ans, ce manque d'investissements commencera à avoir des impacts sérieux au niveau de la conservation des collections. Les films vont nettement souffrir. Nous avons grosso modo 18.000 titres belges. L'année passée, on en numérisé 260 et restauré 15. À ce rythme... Sachant que le nouveau modèle est numérique du début à la fin. Il faut penser la numérisation en termes de reconversion industrielle. Tenez, voici une étude de l'Observatoire européen de l'audiovisuel pour Conseil de l'Europe. Elle n'est pas encore approuvée, je ne peux pas vous la donner, mais je peux vous donner quelques chiffres. À la télé, 47% des films sont des films d'archives. Et, dans les salles de cinéma, il y a une distribution d'environ 10% de titres issus du patrimoine. En 2020, 80% du trafic Internet seront de la vidéo. Ce sera Netflix... et les pornos. Le danger d'une cinémathèque, qui ne peut pas soutenir l'industrie dans la numérisation et la restauration, c'est que dans ces 80%, il n'y aura quasi pas de productions belges.

Eric De Keuleneer La Cinémathèque est de très loin le principal réceptacle du cinéma belge. Et il n'y a pas que la numéri-

sation. La mission traditionnelle de conservation requiert également des moyens importants. Les films des années 30 et 40 ont 20 ans de plus qu'il y a 20 ans. Ce que je veux dire, c'est qu'ils sont encore plus fragiles et ils exigent donc encore plus de moyens. Par rapport à l'augmentation des besoins, nos moyens nos subsides ont diminué de 25% sur les 10 dernières années, cela pose un véritable problème. Si on se fie trop à la leçon du marché, on peut se dire: «Oui, mais si ce n'est pas rentable, pourquoi faire cela?» Mais il y a des choses qui nécessitent des investissements

de base qui deviennent rentables par après. Dans les autres cinémathèques dans le monde, les pouvoirs publics mettent des moyens beaucoup plus importants parce qu'au-delà de la rentabilité immédiate, ils voient le rayonnement d'une culture nationale avec des retombées à plusieurs niveaux. Partout, les cinémathèques sont des activités de patrimoine et de prestige que les pouvoirs publics encouragent.

Quelles sont alors vos suggestions?

N.M. Le cinéma belge aujourd'hui est un des plus intéressants au monde, grâce aux investissements des communautés et du fédéral avec le tax shelter. Nous, nous posons la question: et après? Voyons si ensemble nous trouvons une solution pour cet après! Nous posons donc une question qui va au-delà d'une question de budget. Et qui dépend évidemment d'une volonté générale. J'espère faire prendre conscience qu'on n'a pas tout le temps du monde. Cela me fait peur. Il y a à la base une fragilité de la structure à laquelle nous sommes habitués. On s'en sort toujours, on est en équilibre budgétaire, car on est créatif. Quand on dit qu'on a besoin d'investissements, ce n'est pas uniquement vers le gouvernement fédéral. Cela doit venir de plusieurs directions.

Kristel Vandenbrande On réclame surtout une vraie politique de patrimoine cinématographique. Les financements alternatifs qu'on essaie d'avoir, et qu'on a de plus en plus, ne peuvent aucunement remplacer une réelle politique de patrimoine. Il faut cette base, et une fois qu'il y a cette volonté politique et un financement de base, on aura les leviers pour exploiter tous les potentiels de l'institution. On peut apporter bien plus encore que ce nous faisons. On est complètement prêts!

«La moitié de notre collection se trouve dans un silo qui date des années 70, tandis que l'autre moitié est dans une ancienne usine.»

NICOLA MAZZANTI, CONSERVATEUR